



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations de mai à juin 2019

Mai

Mercredi 8 : Commémoration du 8 mai 1945 Le Conseil vous invite à la cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Rendez-vous à partir de 10 h 30 sur la place de la mairie .

Vendredi 17 : Spectacle « Desproges, l'écrivain » : À 19 h 30 dans la salle « CPI »
tarif unique 5 € - spectacle à partir de 12 ans. Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.



Réservations : contact@lapoulie.org ou 07 81 70 05 98

Dimanche 19 : Course « Nature » : Le dimanche 19 mai 2019, mets tes baskets et bats la maladie ! La Compagnie Acacia organise une manifestation de soutien à l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies.



Venez marcher, courir ou tout simplement soutenir (par votre présence ou par des dons) les enfants atteints de leucodystrophie qui seront présents et les sportifs. Nous vous attendons nombreux !

Mardi 21 : Séance « Bébés Lecteurs » : plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Samedi 25 : Sortie « les loulous chez les gaulois » : L'association « les loulous » organise une sortie au parc Astérix. Un tract vous a été distribué. Date limite de réservation : le 6 avril 2019

Dimanche 26 : Elections Européennes : #cettefoisjevote
Plus de renseignements sur www.cettefoisjevote.eu

Juin

Mercredi 1er : Date butoir - Ecoles 2019 - 2020 : date limite des dossiers uniques d'inscription aux services de garderie et du restaurant scolaire pour la rentrée 2019 - 2020.

Vendredi 7 : Spectacle « Georges Dandin de Molière » (Atelier théâtre adultes de Marcelcave) - à partir de 20 h salle polyvalente Le Santerre ou place de la mairie selon météo. À partir de 8 ans.

Tarif : prix libre « recette au chapeau ». Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune. Réservations : contact@lapoulie.org ou 07 81 70 05 98

Mardi 18 : Séance « Bébés Lecteurs » : plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Vendredi 28 : Spectacle musical « Bé lo ché toute » : À 20 h 00 dans la salle « CPI » Spectacle à partir de 10 ans

Tarif : 8 € plein tarif 5 € tarif réduit. Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune. Réservations : contact@lapoulie.org ou 07 81 70 05 98



L'actu express des lamottais À suivre sur la Commune...



Élections Européennes - Dimanche 26 mai



Le bureau de vote se trouve à la mairie en la salle de Conseil
Horaires d'ouverture : de 8 heures à 18 heures

Attention : S'agissant d'une année dite de refonte, toutes les cartes électorales vont être rééditées.

Votre nouvelle carte sera à votre disposition en mairie à partir du 15 mai et vous sera remise sur présentation d'un justificatif d'identité. Vous pourrez également la récupérer dans le bureau de vote lors du scrutin du 26 mai.



La Commune recrute - Animateurs animatrices en milieu périscolaire

Descriptif :

- ⇒ Grade : Adjoint territorial d'animation
- ⇒ Poste à pouvoir le : 28 août 2019
- ⇒ Date limite de candidature : 1er juin 2019
- ⇒ Nombre de postes : 2

Missions : L'agent territorial encadre les enfants pendant le temps du midi et l'accueil du matin et du soir.

Il s'occupe du service de restauration : préparation du repas et accompagnement des enfants pendant la pause méridienne et met en état de propreté les locaux et le matériel.

Pendant le temps d'accueil du matin et du soir, l'agent exerce des missions d'encadrement et de surveillance des enfants inscrits et met en état de propreté les locaux et matériel nécessaire.

Profils demandés :

Diplôme : CAP petite enfance, BAFA ou équivalence, Le diplôme BAFD ou équivalence serait un plus, Expérience dans un poste similaire souhaitée, Connaissance des techniques d'animation auprès du public concerné, Connaissance et respect de la réglementation Jeunesse et Sport, Qualités relationnelles et sens du travail en équipe, Dynamique, réactif, créatif et pédagogue, Sens du service public, Permis B obligatoire.

Temps de travail : non complet - 23 heures par semaine (annualisation du temps de travail)

Contact : mairiedelamottewarfusée@orange.fr

Info fibre - Attention aux démarchages abusives



Comme indiqué dans le dernier bulletin communautaire et au vu des multiples signalements de ventes forcées d'abonnement à la fibre optique (FttH), il convient de vous rappeler d'être très vigilant.

Vous devez systématiquement vérifier votre éligibilité sur le site de « Somme numérique » ou de « Covage » avant toute signature d'un abonnement fibre optique (FttH) auprès d'un opérateur.

Actuellement : la municipalité n'organisera pas de nouvelle réunion d'informations. Sur le territoire, d'autres Communes organisent des réunions techniques (exemple : salle multi-activités à Lamotte-Brebières le 3 juin 2019 à partir de 19 heures - cf. dernier bulletin communautaire du Val de Somme N°47 p.24)

Ce qu'il faut retenir : Si vos abonnements actuels vous conviennent en terme de débit notamment, il n'est pas indispensable de prendre un abonnement FttH. Le fibre optique permet selon les cas, un meilleur débit. Ainsi, si votre débit actuel vous semble insuffisant, après vérification de votre éligibilité, vous pouvez faire les démarches auprès des opérateurs habilités (8 actuellement : K-net, Ozone, Coriolis, Comcable, Nordnet, Videofutur, SFR, Bouygues Telecom).

Plus de renseignements : www.sommenumerique.fr ou www.covage.com
Contact Somme Numérique : 03.22.22.27.27